### **Bulletin municipal**

Janvier 2022

#93

# FLAVIGNAC



Dossier

FLAVIGNAC ET SES VILLAGES

Mairie de Flavignac 87230 05 55 39 11 14 mairie-flavignac@wanadoo.fr www.flavignac.fr

## Sommaire

03 I LE MOT DU MAIRE 04 I CONSEILS MUNICIPAUX 11 I VIE COMMUNALE 16 I LA PAGE DE L'ÉCOLE

## 18 | FLAVIGNAC ET SES VILLAGES



- 23 I VIE ASSOCIATIVE
- 27 I COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 31 I CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- 32 I PARC NATUREL RÉGIONAL
- 33 I MISSION LOCALE RURALE
- 34 I FNATH
- 35 I ETAT CIVIL
- 36 I MÉMENTO









Mairie de Flavignac 87230 Flavignac 05 55 39 11 14 mairie-flavignac@wanadoo.fr www.flavignac.fr

Bulletin municipal Janvier 2022 Parution bisannuelle (janvier et juillet)

Responsable de la publication : Christian DESROCHE, Maire

Rédaction : Mairie de Flavignac

#### Crédits photos :

©Geoffrey Korsel (couverture), ©Talpa (p.5, 11: photo drone), ©Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus (p.28-31), ©Christophe Mercier (p.15: photos oiseaux), ©EOL87 (p. 13), ©FNATH (p.34), ©Mairie (p.11-14, p.16-21), ©PNRPL (p.16: montage photos, p.32), ©Les Copains d'Eynanças (p.23), ©Les Carrioles (p.24), ©Union Cycliste (p.25), ©Gymnastique Volontaire (p.25), ©Cadanses Folk (p.26), ©YoctoStudio Ornella Coffi (p.14)

Comité de lecture :

Valérie BETHOULE, Lucienne GAYOT, Agnès LAFARGE, Colette MALAGNAC, Christine SAZERAT

Mise en page et impression : Mairie de Flavignac

1er tirage: 500 exemplaires

Le bulletin est distribué par La Poste à tous les foyers de la Commune. Au cas où certains seraient oubliés par les services postaux, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de mairie qui dispose de quelques exemplaires.





La première tranche d'aménagement du centre-bourg est terminée. C'est un changement radical qui s'est opéré sur et autour de la place. Le dossier élaboré par les maîtres d'œuvre, le cabinet IGEO Vincent et Arnaud Delacroix, architecte paysagiste, a consisté en la réalisation de surfaces perméables, en pavés engazonnés sur les trottoirs, en terre pierres sur la place, agrémentées d'une plantation d'arbres en périphérie de cette dernière et un important fleurissement en pied de murs. Le résultat est déjà appréciable mais il faudra attendre une ou deux saisons pour que la végétalisation et le fleurissement atteignent leur plein épanouissement. Un emplacement a été réservé pour une future halle le long du terrain de pétanque conservé. Nous sommes conscients de la gêne engendrée par ces travaux, notamment pour les commerces et services du centrebourg, d'autant que la place elle-même reste interdite à la circulation des véhicules encore quelque temps afin de permettre la pousse d'un mélange spécial de graines destiné à stabiliser la surface.

Prochainement, l'éclairage tout autour de la place sera remplacé par des lampes à led beaucoup moins gourmandes en énergie. L'opération sera accompagnée par la pose d'une borne électrique au coin de la future halle.

Dans la continuité de ce premier chantier, sont prévus en 2022 des travaux d'assainissement avec la création d'un réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales dans le bas de la rue Pasteur et le haut de la rue Saint-Fortunat, ainsi que devant la mairie. A partir de 2023, seront engagées les deux tranches restantes de l'aménagement du centre-bourg avec la place du 8 mai 1945 devant la mairie, d'une part, le bas de la rue Pasteur et la place de l'église, d'autre part.

En 2022, seront également lancés des travaux d'effacement de réseaux électrique, téléphonique et fibre dans l'avenue Jean Jaurès en direction des Cars, entre le carrefour de la rue Victor Hugo et Les Chabannes. Ces travaux seront réalisés et financés par le Syndicat Énergies Haute-Vienne ; il restera à la charge de la Commune l'éclairage public, dont seuls les points existants seront renouvelés.

Un terrain multisports (city stade) entouré d'une piste va être construit à l'emplacement du petit terrain de sport situé près de l'école. Il sera non seulement utilisé par les élèves de l'école et les enfants de l'accueil de loisirs, mais sera également mis à la disposition des jeunes de la commune en dehors de ces périodes.

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Deux agents recenseurs ont été recrutés.

2022 sera également une année électorale avec quatre scrutins : les 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives. Je souhaite que la commune fasse preuve de civisme et que nous soyons nombreux à aller voter.

La période que nous vivons est très particulière. Soyons vigilants et prudents car notre plus grande richesse, c'est notre santé.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux et une très belle année 2022.





#### 9 juillet 2021

Présents: Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot (arrivé en cours de séance), Caroline Dupeyroux, Jean François Boyer, Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Isabelle Bernard (secrétaire de séance)

Absents avec pouvoir : René Paraud, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Karine Bula-Lafont, Jim Tran Absent excusé : Benjamin Tournois

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

#### Actualisation de tarifs

#### Buvette du plan d'eau

Le plan d'eau sera ouvert du 10 juillet au 22 août 2021. Le Conseil adopte les tarifs des produits vendus à la buvette pour la saison :

<u>GLACES</u> :	Magnum	2,50€
	Cornetto / Push up	2,00€
	Twister / Calippo	1,50€
<b>BOISSONS</b> :	Cannette 33cl	2,00€
	Eau 0,5 litre	0,50€
	Café	1,00€
<b>CONFISERIES</b> :	Barres chocolatées / Smarties	1,00€
	Sucette XXL	0,50€
	Sachet bonbons Haribo à l'unité	0,50€
	Frizzy Pazzy / Sparks	0,50€
	Madeleines	0,20€
	Cake raisins / chocolat	0,30€
	Chips	0,50€

Vote: 3 abstentions et 10 pour

Arrivée de François GAYOT

#### **Cantine scolaire**

Les tarifs pour la cantine à partir de septembre 2021 sont fixés à :

- 2,70 € le repas avec paiement par système d'abonnement au demi-trimestre
- 3,50 € le repas avec paiement sur décompte, selon les repas consommés
- 6,35 € le repas pour les maîtres et autres personnes
- 2,70 € le repas pour les jours de grève et les jours de neige (notamment pour les enfants qui sont scolarisés aux Cars et qui ne peuvent pas prendre la navette).

#### Garderie périscolaire

Pour information, les tarifs restent inchangés :

- 2,15 € matin
- 2,15 € le soir
- 1,50 € à partir du deuxième enfant

#### Actualisation de tarifs (suite)

#### **Transports scolaires**

Pour information, les tarifs restent inchangés.

## Communauté de communes Val de Vienne - Autorisation de passage et de balisage des circuits VTT

La Communauté de communes Val de Vienne a un projet de création d'un site Vélo Tout Terrain (VTT) labélisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ce site VTT-FFC comprendra quatre circuits dont un grand itinéraire de 88 km et fera l'objet d'un balisage officiel FFC. Les voies et chemins empruntés sont pour la plupart inscrits au PDIPR et tous accessibles aux VTT. Un itinéraire emprunte une voie de la commune près de Texon.

Le Conseil municipal autorise le passage et le balisage sur cette voie.

#### Personnel communal

#### Création d'un emploi permanent

Il est proposé la création d'un emploi permanent sous contrat pour un poste d'une durée de 25 heures hebdomadaires annualisées.

Les tâches à effectuer concernent la garderie, le restaurant scolaire (accompagnement) et de l'entretien courant.

#### Mouvement de personnel

L'agent de maîtrise en charge des agents techniques ayant quitté son emploi à Flavignac, Christophe Cany, nouvellement recruté, a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet. À la suite du départ en retraite de Maurice Meyzie, Jérôme Deconchat a été recruté comme nouvel agent technique. Un recrutement est en cours suite au départ en retraite de Françoise Hivert.

#### Travaux de grosses réparations de voirie (GRVC)

Quatre devis ont été reçus pour le programme travaux 2021 sur la voirie communale. Les routes concernées sont celles de La Gane, Faye et Pouyalou.

Offre n°	CANDIDATS	MONTANT TF € HT	Rang
1	COLAS SO	33 986,20	2
2	EIFFAGE RSO	37 028,00	4
3	PIJASSOU TP	28 532,00	1
4	EUROVIA PCL	36 595,00	3

Le Conseil retient l'offre de l'entreprise PIJASSOU TP pour un montant de 28 532 € HT, soit 34 238,40 € TTC.

#### Questions diverses

#### Situation financière de la Commune

Une analyse de la situation financière de la Commune a été réalisée par M. Arnaud Louvet, Conseiller aux décideurs locaux (services financiers de l'Etat). Elle a été remise à tous les élus. Dans ses conclusions, le rapport souligne la bonne santé des finances communales. Ces circonstances autorisent le lancement d'importants investissements dont l'aménagement du centre-bourg.

#### Villes et villages étoilés

La Commune a obtenu 2 étoiles au titre du label « Villes et villages étoilés » décerné par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Dans la continuité de cette opération, le Conseil décide de maintenir, par une délibération, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin dans le bourg. Cependant, pour des raisons de sécurité, autour de la place du Général de Gaulle, l'éclairage est maintenu pendant la durée des travaux.

Concernant les villages, une étude technique sera menée pour vérifier la possibilité de l'extinction de l'éclairage public dans les mêmes conditions.

#### **Festival des Carrioles**

Exceptionnellement, cette année, ce festival culturel ne peut se tenir sur la commune des Cars. À la suite de la demande des organisateurs, le Conseil accepte qu'il soit organisé sur le site du lac Saint-Fortunat et ses abords les 6, 7 et 8 août 2021.

#### Questions diverses (suite)

#### Feu d'artifice

Le feu d'artifice est reconduit comme les années précédentes (coût : 6 200 € TTC).

#### Travaux d'aménagement du centre-bourg

Compte tenu de l'avancement des travaux, la circulation sera réouverte, en sens unique seulement, entre l'église et la bascule publique jusqu'à la finalisation de la première tranche.

## Travaux de toiture et de gros entretien de l'église de Flavignac

La Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ayant accordé la subvention demandée, les travaux d'entretien de toiture et de retrait des végétaux pourront être réalisés sur les murs. Ils sont confiés à l'entreprise EPC.



#### 17 septembre 2021

Présents: Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot, Caroline Dupeyroux, René Paraud, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer, Maud Gerbaud, Isabelle Bernard, Jim Tran (secrétaire de séance)

Absentes avec pouvoir : Karine Bula-Lafont, Stéphanie Pouplier

Absent excusé: Benjamin Tournois

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

## Maîtrise d'œuvre assainissement rue Pasteur

Deux bureaux d'études ont été consultés. Larbre Ingénierie est retenu pour un montant de 17 050 € HT. <u>Vote</u> : 3 pour Vrd'Eau et 11 pour Larbre Ingénierie.

#### **Emprunt**

Plusieurs banques ont été consultées pour réaliser un emprunt de 300 000 € destiné à financer pour partie les investissements en cours. Le Conseil retient l'offre la mieux-disante, soit celle du Crédit Agricole pour une durée de 25 ans et un taux fixe de 0,85 %.

#### **■** Terrain multisport (city stade)

Après réactualisation des estimations, l'entreprise retenue pour réaliser les travaux est Quali-Cité pour un montant de 56 464,21 € HT (32 139,61 € HT pour le terrain multisports et 24 324,60 € HT pour la plateforme).

## Travaux aménagement centre bourg - Autorisation plantations devant façades

Le projet prévoit des plantations en pied de façades. Outre des plantes vivaces et des arbustes, sont prévues aussi des plantes grimpantes. La fourniture et la mise en place des supports nécessaires sur les façades sont entièrement prises en charge dans le cadre du projet. La Commune sollicitera l'autorisation des propriétaires riverains pour la pose de ces supports.

#### Redevance assainissement

Actuellement la redevance d'assainissement est basée sur le mètre cube d'eau potable consommée (1,49 € par m³ pour 2021). Ce mode de calcul peut poser problème lorsqu'est utilisée de l'eau ne provenant pas du réseau public (puits, captages privés...). Cette eau, non taxée, est rejetée dans l'assainissement public et subit de fait une épuration. Afin de rétablir une certaine équité, le Conseil municipal décide d'instaurer une part fixe de 30 € par abonnement pour tous les foyers raccordés à l'assainissement collectif et de ramener la taxe à 1 € par m³ d'eau potable consommée à partir du 1er janvier 2022.

#### Redevance occupation domaine public

La redevance versée par Orange est de 2 312,99 €.

## Convention de passage pour un raccordement d'assainissement

Un particulier a demandé une autorisation de passage pour un branchement au réseau d'assainissement collectif situé rue Turgot en vue de la vente d'un terrain à bâtir. Dans l'attente de la finalisation du projet, le Conseil ne prend pas de décision car un raccordement avenue Jean Jaurès paraît plus logique et rationnel.

## Demandes de subventions déposées auprès du Conseil départemental

- Grosses réparations de voirie communale : la réfection de trois routes est programmée en 2022 (Lambaudie, Le Peyrat et Les Roches de Tivagnas) pour un montant de 64 000 € HT.
- Éclairage public Place du Général de Gaulle pour un montant de 27 758,20 € HT.
- Éclairage public avenue Jean Jaurès pour un montant de 23 798,92 € HT.

## Acquisition d'un bien par voie de préemption

Un terrain situé dans le bourg rue Parmentier à proximité de la Poste et de la boulangerie a été mis en vente. Compte tenu de son intérêt pour l'aménagement du centre-bourg, pour l'amélioration de l'accès à l'éco-point, pour la réalisation éventuelle de places de stationnement et conformément aux dispositions prévues par le PLUi, le Conseil municipal décide de le préempter.

#### Questions diverses

#### Recensement de la population

Le prochain recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

#### Effacement de réseaux

Il a été fait une demande auprès du SEHV pour la continuité de l'effacement des réseaux de téléphone et d'électricité dans la partie haute de la rue Pasteur. Ces travaux sont programmés pour 2026.

#### Repas des aînés

Dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront, le Conseil souhaite organiser à nouveau le repas des aînés en fin d'année à la salle des fêtes.

#### 29 octobre 2021

Présents: Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot, Caroline Dupeyroux, René Paraud, Nora Sabourdy Schneider (secrétaire de séance), Hubert Doudet, Jean François Boyer, Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Jim Tran

Absentes avec pouvoir: Karine Bula-Lafont, Isabelle Bernard

Absent excusé: Benjamin Tournois

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

## Pacte de gouvernance entre la Communauté de communes et ses communes membres

Afin d'améliorer le fonctionnement des Communautés de communes, la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a institué la possibilité de réaliser un pacte de gouvernance. Ce pacte vise à organiser les relations entre les communes et leur intercommunalité. Le Conseil communautaire du 9 juillet 2020 a validé le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance. Suite à cette délibération, des séances en Conférences des Maires élargies au Bureau communautaire ont permis d'aboutir à une proposition.

Le présent pacte définit ou rappelle donc le mode d'organisation partagé entre la Communauté de communes et ses communes membres au travers :

- du fonctionnement des instances de gouvernance,
- des modalités d'exercice des compétences,
- de mécanismes spécifiques (issus notamment de la loi engagement et proximité),
- de la communication,
- des orientations en matière de mutualisation de services.

Vote: 7 abstentions et 7 pour

## Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le règlement général sur la protection des données est un document obligatoire à mettre en œuvre pour toutes les collectivités. Il impose :

- de nommer un délégué à la protection des données,
- d'établir une cartographie de tous les traitements, flux et circuits des données personnelles,
- de mettre en place un plan d'action pour mettre en conformité les traitements qui ne le sont pas,
- de tenir à jour un registre des traitements,
- de prendre en compte la protection des données personnelles dès la création d'un traitement ou service.
- Le Centre de gestion de la Haute-Vienne propose d'organiser une consultation pour la passation d'un contrat groupé auquel pourraient adhérer les collectivités.

Le Conseil municipal décide de participer à cette consultation.

#### Local pèlerins

Une création de poste pour un emploi non permanent est envisagée pour la période du 15 mars au 15 avril et du 15 octobre au 14 novembre 2022 en fonction de la fréquentation du local pèlerins.

#### Situation de vacance des immeubles

Le Conseil municipal souhaite engager une réflexion sur la possibilité de rachat d'immeubles vacants essentiellement concentrés dans la rue Pasteur. Ces immeubles anciens et dégradés ou partiellement dégradés représentent pour certains un intérêt patrimonial pour le centre-bourg. La maîtrise foncière de tout ou partie de cet ensemble par la Commune permettrait d'envisager une opération d'urbanisme et de valorisation de ce secteur. Une rencontre sera organisée avec les agents immobiliers en charge de ces ventes et le dossier sera réexaminé lors d'un prochain conseil.

Un autre problème a été évoqué lors d'une réunion de la fédération de la Châtaigneraie Limousine : les biens vacants et sans maître (succession ouverte depuis plus de 30 ans, succession pour laquelle aucun héritier légitime ne s'est manifesté, biens sans propriétaire connu...). Selon la Loi, ces biens peuvent être incorporés dans le patrimoine communal après une procédure particulière. Le Conseil municipal souhaite s'investir sur ce sujet et charge la commission « Urbanisme, Bâtiments communaux, Travaux » d'analyser la situation dans la commune.

#### Questions diverses

## Construction d'un nouveau centre de secours à Nexon

Le Maire informe le Conseil qu'il a assisté à une réunion au sujet de la construction d'un nouveau centre de secours sur la commune de Nexon. Les communes desservies par ce centre de secours seront sollicitées pour participer financièrement et globalement à hauteur de 10 % du montant des travaux restant à charge. Ces travaux sont planifiés pour 2022 ou 2023.

#### Budget communal : décision modificative n°2

#### Section d'investissement :

Article	Chapitre	Recettes	Dépenses
10222 FCTVA	10 Dotations, fonds divers et réserves	+ 483 €	
10226 Taxe d'aménagement	10 Dotations, fonds divers et réserves	+ 3 502 €	
1328 Autres	041 Opérations patrimoniales	+ 33 000 €	
2111 Terrain nu	041 Opérations patrimoniales		+ 33 000 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique ; programme 289 Classe numérique	21 Immobilisations corporelles		+ 138 €
2188 Autres ; programme 168 Matériel divers	21 Immobilisations corporelles		+ 3 847 €
		+ 36 985 € =	+ 36 985 €

#### Questions diverses (suite)

#### Recensement général de la population

Une personne est encore recherchée pour le prochain recensement qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

#### Point sur les travaux du centre-bourg

Des problèmes de livraison des pavés retardent l'achèvement de la première tranche du chantier. La place sera fermée à tout véhicule pour permettre la stabilisation du sol et la pousse sur les surfaces enherbées.

#### Panneau « plan de ville »

Le panneau situé place du Général de Gaulle sera restitué à la société Média Plus Communication.

#### Pétition anti 5G

Suite au démarchage de la société Bouygues Télécom pour l'implantation d'une antenne relais multimédia sur la Commune, une délégation d'habitants de Flavignac a remis au Maire une pétition recueillant de nombreuses signatures.

D'après ses auteurs, cette pétition a été réalisée pour les raisons suivantes :

- l'absence d'études scientifiques objectives et impartiales sur les ondes électromagnétiques,
- la perte supposée de valeur des biens immobiliers sis à proximité,
- l'inutilité de la technologie 5G.

Malgré de multiples relances faites auprès des opérateurs à l'origine du projet afin d'obtenir de plus amples informations sur ce dossier, la Commune n'a plus aucune nouvelle.

#### Questions diverses (suite)

#### **Festival Les Carrioles**

Suite à une réunion de concertation entre l'association Les Carrioles et les maires de Les Cars et Flavignac, il est prévu de reconduire le festival les 6 et 7 août 2022 ; il se tiendra à nouveau à Flavignac.

#### Repas et colis des aînés

Le repas est prévu le 4 décembre à la salle des fêtes avec pass sanitaire. Les colis, distribués aux plus de 75 ans n'assistant pas au repas, seront confectionnés par la ferme de Beauregard.

#### Repas de Noël à l'école

Il aura lieu le jeudi 16 décembre. Un film sera projeté aux enfants le vendredi matin.

#### Broyage de végétaux

Une opération de broyage à destination des particuliers sera organisée le vendredi 26 novembre à partir de 9h30 sur l'esplanade du camping.

#### Accompagnement du PNR Périgord-Limousin

La Commune souhaite travailler en partenariat avec le PNR pour le reboisement de parcelles communales.

#### **Dates réunions commissions**

- Culture, patrimoine et communication : 03/11/2021.
- Activités économiques et agricoles : 08/11/2021. Valérie Bethoule sera invitée à y présenter son projet de création d'un commerce participatif.
- Urbanisme, bâtiments communaux, travaux : 17/11/2021.

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

#### 10 décembre 2021

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot, René Paraud (secrétaire de séance), Hubert Doudet, Jean François Boyer, Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Jim Tran, Benjamin Tournois

Absentes avec pouvoir: Nora Sabourdy Schneider, Karine Bula-Lafont

Absentes excusées : Caroline Dupeyroux, Isabelle Bernard

Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.

## Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre - Demande d'adhésion de la commune de Saint-Mathieu

La commune de Saint-Mathieu, actuellement en régie municipale pour l'adduction en eau potable, demande son rattachement au syndicat Vienne Briance Gorre. Chaque commune adhérente doit délibérer.

## Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité

La Préfecture nous incite à la dématérialisation des actes qui doivent être soumis au contrôle de légalité (délibérations, budgets, arrêtés d'urbanisme ...). Des demandes de devis ont été faites auprès de différentes sociétés. Compte tenu du coût de cette prestation, le Conseil municipal souhaite que cette fonctionnalité puisse être intégrée lors de la consultation qui sera organisée pour le remplacement des logiciels de comptabilité et de paie fournis actuellement par l'Agence technique départementale (ATEC 87). L'ATEC va arrêter cette prestation en 2022. Autre solution envisagée : une commande groupée réalisée par l'intermédiaire du Centre de gestion pour obtenir des prix plus intéressants. Le Conseil municipal décide de reporter sa décision à une séance ultérieure.

#### Recensement de la population

Le recensement de la population va se dérouler du 20 janvier au 19 février 2022. Deux agents recenseurs sont recrutés en emploi saisonnier à temps non complet. Les périodes de formation seront intégrées dans le contrat.

## Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

Considérant que le budget primitif 2022 peut être voté en avril, il convient d'anticiper les éventuels engagements, liquidations et mandatements de dépenses d'investissement qui peuvent s'avérer nécessaires dès le début de l'année dans la limite du quart du budget d'investissement prévu en 2021.

## Budget du psychologue de l'Éducation nationale

Un psychologue rattaché à l'école de Châlus intervient sur plusieurs écoles du secteur. Actuellement, les dépenses de fonctionnement sont assurées seulement par la commune de Châlus. L'Inspecteur de l'Éducation nationale demande à chaque commune une participation à hauteur de 1 € par enfant la première année pour le renouvellement du matériel (tous les 10 ans) et 0,20 € par enfant les années suivantes.

### Championnats régionaux de cyclo-crossConvention avec l'Union cycliste de Condat

L'Union cycliste de Condat organisera les championnats régionaux de cyclo-cross autour du lac Saint-Fortunat le 2 janvier 2022. Une convention a été établie entre la Commune, l'Union cycliste de Condat et la Fédération française de cyclisme pour définir les modalités d'organisation. La Commune mettra à disposition des locaux à proximité du camping et du stade (chalets, vestiaires, accueil camping).

#### **Acquisitions immobilières**

Alors que la première tranche de l'aménagement du bourg s'achève, le Conseil municipal se préoccupe de l'état de dégradation avancé de certains biens situés en centre-bourg, notamment rue Pasteur.

En préalable à d'éventuelles acquisitions qui pourraient être intéressantes pour la Commune, une partie du Conseil municipal a pu visiter récemment certains immeubles et prendre connaissance des prix demandés par les vendeurs. Après débat, il est décidé qu'une nouvelle visite sera organisée avec l'ensemble du Conseil; par ailleurs, il apparaît souhaitable de consulter un expert en rénovation de bâtiments anciens avant toute prise de décision.

#### Budget communal - Décision modificative n°3

#### Section de fonctionnement :

Article	Chapitre	Recettes	Dépenses
60612 Energie électricité	011 Charges à caractère général		+2 454 €
60621 Combustible	011 Charges à caractère général		+1 382 €
60622 Carburant	011 Charges à caractère général		+1 203 €
60623 Alimentation	011 Charges à caractère général		+6 432 €
60631 Fourniture d'entretien	011 Charges à caractère général		+3 088 €
60632 Fournitures de petit équipement	011 Charges à caractère général		+4 236 €
70388 Autres redevances et recettes diverses	70 Produits des services du domaine	+5 271 €	
7381 Taxe additionnelle droit de mutation	73 Impôts et taxes	+13 524 €	
		+18 795 € =	+18 795 €

#### Section d'investissement :

Article	Chapitre	Recettes	Dépenses
21578 Autre matériel et outillage de voirie ; programme 168 Matériel divers	21 Immobilisations corporelles		+2 500 €
2188 Autres ; programme 168 Matériel divers	21 Immobilisations corporelles		+11 411 €
1321 Subvention d'équipement État ; programme 283 Église - Réfection de la porte	13 Subventions d'investissement	-1 709 €	
1321 Subvention d'équipement État ; programme 292 City stade	13 Subventions d'investissement	+15 620 €	
	•	+13 911 € =	+13 911 €

#### Questions diverses

#### Point sur les travaux du centre-bourg

La réception des travaux de la première tranche sera réalisée le 13 décembre 2021.

#### Bilan des régies pêche, camping et buvette du lac Saint-Fortunat

Dossier présenté en séance.

#### Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV)

L'appel d'offre pour l'achat groupé d'énergies va être reconduit pour la période 2023-2025. La Commune va renouveler sa participation.

#### Questions diverses (suite)

#### Collège Pierre Desproges - Poussières d'étoiles - Demande de subvention

Le collège de Châlus a formé un projet intitulé « Poussières d'étoiles » sur le thème de la météorite qui fait appel aux disciplines d'éducation artistique et culturelle pour les élèves de 4ème des collèges de Châlus, Rochechouart et Saint-Mathieu. Trois élèves de Flavignac sont concernés. Il est demandé une participation financière aux collectivités. Le Conseil municipal décide de participer à hauteur de 35 € par élève.



#### FLAVIGNAC: AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

#### Le temps des plantations

Avec l'automne, les engins de la société Colas et les paveurs de Sud-Ouest Pavage se sont retirés du centre-bourg de Flavignac pour laisser la place aux jardiniers d'Alpha Paysage.

A l'issue des quelques mois de travaux qu'a duré cette première tranche, la grande place de Flavignac (ancien champ de foire) et les rues adjacentes apparaissent complètement transformées.

De larges bandes de pavés, entre lesquels commence à poindre une herbe rase, encadrent des bandes roulantes plus réduites. Certains commerces, qui ne l'étaient pas encore, sont désormais accessibles aux handicapés. La place elle-même est momentanément interdite à la circulation, le temps qu'un mélange spécial de graines commence à pousser et stabilise son nouveau revêtement. Une vingtaine d'arbres ont rejoint ceux existants, tous conservés, redonnant déjà à la place une sérénité et un équilibre qu'elle avait perdus depuis longtemps. Dès cet automne, des dizaines de rosiers variés, arbustifs et grimpants, des centaines de plantes vivaces ont été plantés en pied de façades et dans des massifs, notamment aux abords de l'ancienne bascule publique conservée.

Le prochain printemps devrait révéler de belles floraisons et une image totalement nouvelle de cette partie du centre-bourg grâce à ce projet résolument novateur et écologique mis en œuvre par l'agence Talpa (Arnaud Delacroix, paysagiste) et IGEO Vincent.

Les tranches suivantes concerneront, d'une part, la place de l'église et la rue Pasteur et, d'autre part, la place de la mairie où viennent de débuter les travaux d'agrandissement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP Ambroise Paré), à l'initiative des professionnels de santé.

En attendant le début de ces nouveaux aménagements, prévus à partir de l'année 2023, le bourg, ses commerces et services, ont retrouvé une circulation normale et plus apaisée.





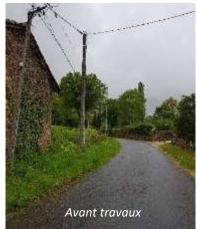


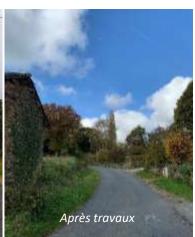
#### EFFACEMENT DE RÉSEAUX À TEXON

Récemment, le Syndicat Énergies Haute-Vienne a réalisé l'effacement des réseaux électrique, téléphonique et fibre dans le village de Texon.

Ce sont 240 mètres de réseaux aériens qui ont été déposés et enfouis, entraînant la suppression de tous les vieux poteaux disgracieux qui bordaient la route.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Avenir Électrique de Limoges (coût : 61 039 € TTC entièrement à la charge du SEHV).





#### **NOUVEAUX AGENTS EMPLOYÉS À LA COMMUNE**

Plusieurs agents ont été récemment recrutés par la commune, notamment pour remplacer des employés communaux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite :



Christophe CANY a été recruté comme agent de maîtrise et responsable des agents techniques. Avant d'arriver à Flavignac, Christophe avait travaillé comme agent technique dans les communes de Cussac et Burgnac.



Jérôme DECONCHAT a été recruté en tant qu'agent technique polyvalent au 1<sup>er</sup> septembre 2021, après une période de stage probatoire d'un an en CDD. Il remplace Maurice Meyzie parti en retraite au 1<sup>er</sup> juillet. Avant d'intégrer la fonction territoriale, Jérôme était agriculteur.



Elisabete RODRIGUES a été recrutée comme agent technique pour l'entretien des locaux municipaux, service à la cantine et entretien du local pèlerins. Elle remplace Françoise Hivert partie à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 2021. Auparavant, Elisabete avait fait un remplacement à la cantine de Burgnac.

#### Le saviez-vous?

Le village de Texon correspond à l'ancien bourg et chef-lieu d'une petite paroisse devenue commune<sup>1</sup> à la Révolution, pour un temps limité. À partir de 1810, elle fut rattachée à la commune de Lavignac, dont elle n'était pourtant pas limitrophe; après quelques péripéties, en 1829, les habitants de Texon finirent par choisir un rattachement à Flavignac. Texon est aujourd'hui un pittoresque village de la vallée de l'Arthonnet avec son église, son petit cimetière et ses quelques maisons bien restaurées. L'autel taurobolique gallo-romain, maintenant abrité dans l'église, est indéniablement l'élément patrimonial le plus étonnant du lieu. Le village est traversé par un des sentiers de randonnée de Flavignac et désormais aussi par un des circuits VTT du Val de Vienne qui fait ainsi une petite incartade dans les Monts de Châlus.

<sup>1</sup> Outre le « bourg » de Texon, cette petite paroisse et commune ne comptait que deux autres villages (Eyveaux et L'Estrade).



## RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la Loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

A Flavignac, la collecte des données aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. La Commune a recruté pour cette opération deux personnes de Flavignac, Odete De Almeida et Claire Ohier. Elles seront à votre disposition durant la durée du recensement. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



#### **JOURNÉE BROYAGE DE VEGETAUX**

Une journée broyage à destination des administrés a eu lieu le vendredi 26 novembre. Organisée en partenariat avec la communauté de communes, cette opération a bénéficié du prêt d'un broyeur professionnel. Les buts de l'opération sont de diminuer l'apport en déchèterie et de récupérer le broyat pour pailler des parterres. Une prochaine journée aura lieu le vendredi 1er avril 2022.



## PROJET DE PARC EOLIEN DANS LES MONTS DES CARS

Une éolienne, inaugurée en 2014, est en activité sur les hauteurs de Rilhac-Lastours. Cette « éolienne citoyenne » est le fruit d'une initiative locale émanant d'un collectif de citoyens, EOL87, qui en assure l'exploitation et le suivi.



Peut-être avez-vous remarqué que depuis quelques semaines a été dressé dans la forêt de Lastours, quelques centaines de mètres à l'est du relais de télévision des Cars, un mât de 125 m de hauteur clignotant en rouge la nuit. Celui-ci est très visible depuis l'essentiel du territoire de Flavignac. Cette installation a pour but de mesurer la puissance et la plus ou moins grande régularité du vent sur ce site dans le cadre du projet de création de deux parcs éoliens (trois sur la commune de Rilhac-Lastours et trois sur celle de Bussière-Galant). Présenté comme une « extension de l'éolienne citoyenne », ce nouveau projet est pourtant d'une tout autre ampleur que le précédent, puisqu'il envisage des machines de très grandes dimensions (200 à 250 m de haut, aussi hautes que le relais de télévision) implantées sur les lignes de crête. Ce projet est porté par la filiale française d'une société multinationale d'origine allemande, spécialisée dans l'implantation de parcs éoliens, WPD Onshore France. Pour la circonstance, afin d'accompagner ce promoteur a été fondé en mai 2021 un « groupement de citoyens » sous la forme d'une société par actions simplifiée EOL Bussière-Galant. Le projet n'en est qu'à ses débuts et nécessitera de nombreuses études et une enquête publique en fin de processus. Mais d'ores et déjà, il convient que citoyens et élus suivent de très près ce projet et en évaluent objectivement les avantages et les inconvénients, notamment d'impacts en termes environnementaux et paysagers, pour le territoire.

D'après sa communication, EOL Bussière-Galant envisage « la constitution d'un comité de pilotage et de deux groupes de travail [ce qui] va également permettre d'organiser la concertation avec la population et créer les conditions d'un projet de territoire au bénéfice et au service de tous ». Pour obtenir plus d'informations et échanger avec les porteurs du projet, vous pouvez contacter EOL Bussière-Galant par mail : eolbussieregalant@gmail.com

#### OBLIGATION D'ÉLAGAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les haies ou les branches d'arbres qui débordent sur les bas-côtés et sur les routes, les arbres morts pouvant chuter lors de tempêtes ou de forts coups de vents représentent une gêne et souvent un danger pour la circulation des véhicules comme des piétons sur la voie publique. Par ailleurs, une végétation trop dense en surplomb des routes entretient l'humidité et compromet la bonne conservation et la durabilité des chaussées.



Chaque année, les chutes d'arbres ou le frottement des branches sur les fils aériens, électriques ou téléphoniques, sont des sources de pannes.

C'est la raison pour laquelle, afin d'éviter tout risque de coupures, électriques, téléphoniques et maintenant de l'internet haut débit, il est demandé à chaque propriétaire d'arbres ou de haies en bordure des voies publiques de procéder à leur élagage.

### Si une ligne téléphonique ou fibre passe le long de votre propriété :

Votre responsabilité peut être engagée au titre de l'article L.65 du Code des **Postes** et Télécommunications. Vous pouvez être redevable d'une amende de 1 500 € par cable endommagé. Lorsque vous procédez à l'élagage proche d'une ligne téléphonique, contacter la cellule élagage Orange Nouvelle-Aquitaine Nord, qui organisera, avec le demandeur, les dépose et repose du cable pour pouvoir réaliser les travaux. Cette opération est gratuite.

#### Elagage-orange.uiso@orange.com

## Si une ligne électrique passe dans ou en bordure de votre propriété :

L'élagage reste à la charge du propriétaire mais il est néanmoins souhaitable d'informer les services d'ENEDIS qui jugeront de la dangerosité ou non de réaliser le travail.

#### LA QUINCAILL' & VOUS : UN ESPACE DE « VIVRE ENSEMBLE » EN PROJET

Un lieu vivant, une dynamique collective, solidaire, d'inclusion sociale et de partage...voilà l'esprit que nous voulons donner à LA QUINCAILL' & VOUS.

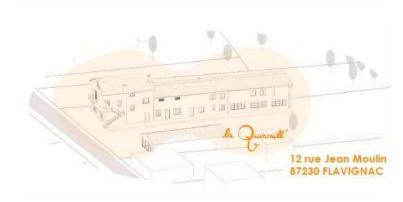
Une petite équipe de bénévoles motivés, soucieuse d'améliorer le bien-être à la campagne et rassemblée en association, a eu l'envie de créer un projet dans le but de favoriser et développer le lien social sur la commune et ses alentours et de soutenir le petit commerce de proximité. Elle a pris ses quartiers dans les locaux de l'ancienne quincaillerie de Flavignac.

L'idée, à travers la remise en vie de ce lieu, est de (re)créer un espace de "vivre ensemble", d'échanges de savoirs et de convivialité grâce à la mise en place de manifestations socio-culturelles, d'activités variées et participatives telles que la couture, la transformation d'objets dans l'esprit recyclage ou zéro déchet par exemple, des moments jeux ou groupes de paroles, des sports avec du yoga ou du qi gong... et bien d'autres. Le tout, animé par des bénévoles et des professionnels, avec participation fixe ou libre.

Un espace boutique va également être aménagé: une boutique de producteurs locaux, de créateurs et de commerce équitable, gérée en collaboration avec les parties prenantes, les bénévoles et les habitants volontaires.

Quelques rencontres, dossiers, travaux et aménagements restent encore à élaborer ou finaliser en vue d'une ouverture au printemps 2022, mais l'association met tout en œuvre pour ouvrir plus rapidement.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, à venir voir le lieu, à donner vos idées et, pourquoi pas à participer. Pour cela merci de contacter Valérie : 06 84 73 79 92



#### DE NOUVELLES ACTIVITÉS À FLAVIGNAC







#### **OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES**

Le Chevalier culblanc a hiverné sur la commune aux étangs du Moulin de Lambaudie et de l'Estrade. Ce limicole niche au nord de l'Europe dans les nids de grive.



La Grande aigrette (héron tout blanc) est maintenant observée tous les ans en hivernage dans les prés (où elle capture les mulots) ou aux abords des étangs.

Nous avons observé jusqu'à 8 individus ensemble à Eynanças dont le dernier, le 9 mai, date assez tardive aux Condamines. Et que dire de ce couple de Vanneaux huppés observé fin avril pendant 3 jours sur les hauteurs de l'Estrade dans un terrain labouré, à une époque où normalement il y a les jeunes.



Ce fut une bonne année pour le Hibou moyen-duc avec un couple aux Grands-Monts et 2 couples nicheurs pas loin les uns des autres : à Lambaudie dans un nid de corneille et à La Petite Lambaudie dans un nid de pie, avec chacun 2 jeunes à l'envol. Les rapaces nocturnes ne construisent pas de nid, ils prennent un nid de corvidé ou un trou de mur ou d'arbre.



L'Elanion blanc, ce petit rapace blanc, un peu notre mascotte depuis l'an dernier, qui nous vient d'Espagne et qui, avec le réchauffement climatique, a traversé les Pyrénées pour nicher en France, colonise le Limousin tout doucement. Cette année, avec une météo pluvieuse en été, notre rapace ne fut pas à la fête. Un couple a niché dès le 5 avril et une fois les jeunes nés, a abandonné son nid (manque de nourriture ? température trop basse ?). Un autre couple s'est installé en limite du bourg en fin de saison et le 1<sup>er</sup> novembre, 3 jeunes volants sont observés. Seuls 2 couples ont niché cette année en Limousin.

Jean-Louis Vareille, Patrick Précigout

Pour suivre les migrations : www.migraction.net



#### CLASSE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Deux écrans plats interactifs ont été installés dans les classes de CP et CE1 à l'école de Flavignac. Cette technologie constitue une facilité de travail pour les enseignants et les enfants mais elle permet aussi de sensibiliser et d'éduquer les jeunes élèves aux nouvelles technologies.

Le Tableau Numérique Interactif (TNI) est un outil de complément très utile pour enseigner les fondamentaux de lecture, écriture et calcul aux enfants de l'école primaire ou maternelle en rendant les cours beaucoup plus attrayants.



Ce tableau permet une réelle personnalisation de l'enseignement en utilisant l'informatique.

Douze tablettes complètent l'offre numérique pour les classes élémentaires. La Commune a en effet répondu à un appel à projet de l'Éducation Nationale permettant de bénéficier d'une subvention de 5 000 € sur les 11 000 € qu'ont coûté l'achat du matériel et son installation.

## SORTIES ET PROJETS SCOLAIRES 2021-2022

Depuis 2007, le Parc naturel régional met en place un programme à destination des élèves de cycles 1 à 3 des établissements scolaires du Périgord-Limousin appelé « Les Explorateurs du Parc! »

Ce programme, préparé en collaboration avec l'Éducation nationale et les acteurs de l'éducation à l'environnement, s'adresse à tous les établissements scolaires du territoire et des villes-portes.

À travers un projet coordonné par le Parc et animé par ses partenaires, il s'agit pour nos jeunes du Périgord-Limousin d'explorer le territoire du Parc selon une approche pluridisciplinaire.

Ces pistes d'exploration font l'objet de recherches et de travaux en classe, de sorties sur le terrain et d'interventions d'animateurs de structures d'éducation au territoire.

L'école de Flavignac va donner suite au projet « La cuisine du coin » qui a rythmé l'année scolaire précédente. Cette année, le thème retenu est « le blé ». L'objectif est de partir de la même base et d'arriver à un produit fini différent par classe : tout un programme !



#### LE PÈRE-NOËL DES AGRICULTEURS EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

En cette période de Noël, la fédération des CUMA, Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles (FDCUMA) de la Haute-Vienne a organisé une collecte d'engins agricoles miniatures auprès des concessionnaires agricoles du département et des départements limitrophes.

Cette initiative a permis de promouvoir et de mettre en avant le travailler ensemble. Ces cadeaux ont un double objectif : faire plaisir aux enfants, mais aussi susciter des vocations quand ceux-ci seront plus grands et qu'ils devront faire un choix professionnel.

Des écoles ont été ciblées dont celle de Flavignac. Les cadeaux ont été remis en présence de Christian Desroche, Maire de la Commune, de Caroline Dupeyroux, adjointe et des membres de la CUMA locale. Les jouets ont été remis aux enfants de l'école et de la garderie. La situation sanitaire actuelle n'a pas permis de remettre directement les jouets aux enfants.



La municipalité de Flavignac remercie les CUMA de ce geste qui a été fortement apprécié par les enfants le moment venu.

## UN MOMENT MERVEILLEUX POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Malgré les difficultés dues aux conditions sanitaires, le repas et le spectacle de fin d'année de l'école ont été maintenus. Cette année, ce fut la projection d'un dessin animé à la salle des fêtes de Flavignac offert par le RPI Flavignac, Lavignac, Les Cars comme tous les ans.

Puis ce fut au tour du Père-Noël d'entrer en scène. Tous les enfants l'attendaient impatiemment. Ils ont pu discuter avec lui et même se faire prendre en photo.

Auparavant, il avait distribué les cadeaux dans les classes, pour que chaque enfant ait la joie de les découvrir en revenant à l'école.





### FLAVIGNAC ET SES VILLAGES

Souvent dans la vie quotidienne, nous ne portons plus attention aux noms des lieux dans lesquels nous évoluons et ils sont souvent devenus des noms propres dont nous ne saisissons plus le sens. Ces toponymes (noms de lieux) avaient pourtant tous une signification pour ceux qui les ont désignés ainsi à l'origine, lorsque ces personnes ont ressenti le besoin de se repérer dans les espaces où elles vivaient.

**JFB** 

Généralement, et c'est d'autant plus vrai si ces noms de lieux se sont fixés anciennement, les noms ont évolué, se sont déformés et sont devenus parfois obscurs. La toponymie s'emploie à rechercher leur origine, en s'appuyant sur les formes anciennes lorsqu'elles sont connues. Cette science a fait de très grands progrès depuis un siècle et demi, même si des incertitudes ou des doutes existent encore sur certains noms.

Dans ce bulletin et dans les suivants, nous vous proposerons des explications des noms de lieux ou de villages de la commune de Flavignac en tenant compte des avancées les plus récentes de la recherche.

#### **FLAVIGNAC**

La forme connue la plus ancienne du nom « Flavignac » remonte à 855 sous la forme *Flaviniac*. La signification de ces noms terminés en -ac (parfois en -at, et dans d'autres régions en -y, en -ay ou -ey) est bien connue : ce suffixe provient d'un mot de langue gauloise -acos qui signifie littéralement « le domaine de- », la première partie du nom étant généralement le nom du propriétaire. Ces noms de lieux se sont formés pour la plupart à l'époque gallo-romaine, parfois à l'époque mérovingienne. Pour Flavignac, il s'agit donc d'un certain Flavinius qui fut l'un des propriétaires du domaine rural (villa gallo-romaine) dont des vestiges antiques furent repérés notamment lors de l'aménagement de la salle des fêtes dans les années 1970.



#### LE BROUILLET

Le nom, qui désignait jusqu'au XIXe siècle une ferme isolée (aujourd'hui rue du Brouillet), est un diminutif de *brolium*, signifiant bosquet ou petit bois. *Brolium* a donné tous les noms du type « Breuil, Breuilh ». Une exploitation agricole appelée *Brolium* est attestée sur la paroisse au 13<sup>e</sup> siècle, par des documents de l'abbaye de Solignac, sans qu'il soit possible de la localiser précisément. Le Brouillet désignait donc un petit Breuil, un très petit bois. Dans le haut Moyen Âge, particulièrement sous les Carolingiens, le mot s'appliquait aussi à un petit bois clos et surveillé dans lequel on conservait du gibier en semi-liberté à proximité des grands centres domaniaux, ce qui était le cas de Flavignac à cette époque. Un nouveau cimetière, destiné à remplacer les cimetières plus anciens de Flavignac, y fut implanté au 15<sup>e</sup> siècle (c'est le cimetière actuel).



#### **CESSAT**

Le nom, connu sous les formes *Cessahc* et *Sessac* au 13<sup>e</sup> siècle, est lui aussi formé sur un nom de personne Cissius suivi du suffixe *-acum*, soit le « domaine de Cissius ». Aucun vestige gallo-romain ou haut médiéval n'a jamais été repéré sur ce site, mais des éléments néolithiques divers montrent que le plateau environnant était déjà fréquenté et très probablement habité depuis la préhistoire.

#### **CESSAGUET**

Cessat et Cessaguet sont situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre. Le nom du second est un diminutif du premier. Cela indique que Cessaguet fut fondé après Cessat, probablement dans le cours du Moyen Âge, même si aujourd'hui Cessaguet est au moins aussi grand que Cessat.

#### **FAYE**

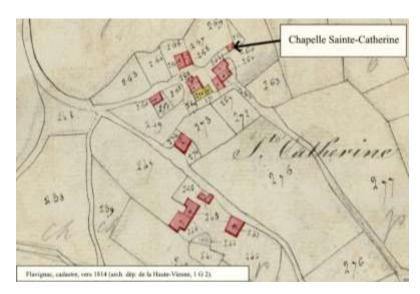


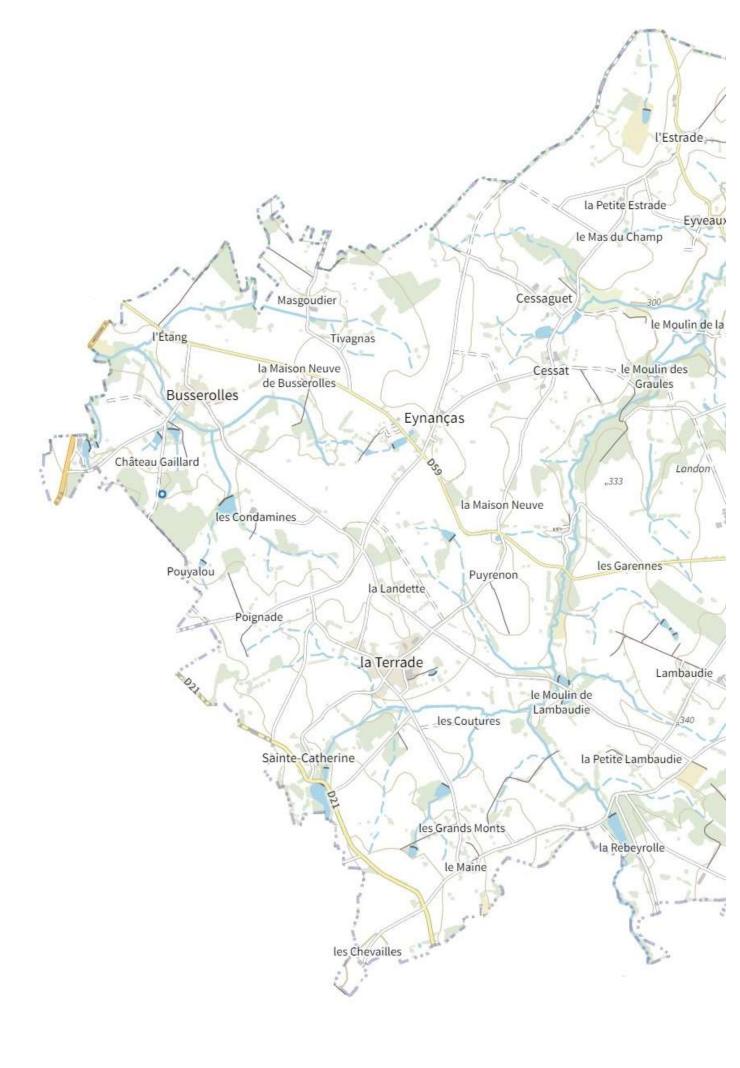
Faia, Faya, Fagia (formes attestées par des documents datant du 12<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de Solignac) vient du latin fagus désignant le hêtre. Faye tire donc son nom d'un bois de hêtres. Avant le 12<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Solignac fonda en ce lieu un prieuré consacré à saint André. Après la fin du 15<sup>e</sup> siècle, un petit château fut établi à proximité du prieuré par une branche de la famille de Loménie. Cette famille tirait son nom d'un tènement appelé Lolmeno (une tenure, petite exploitation agricole, située à Faye même et dont on reparlera).

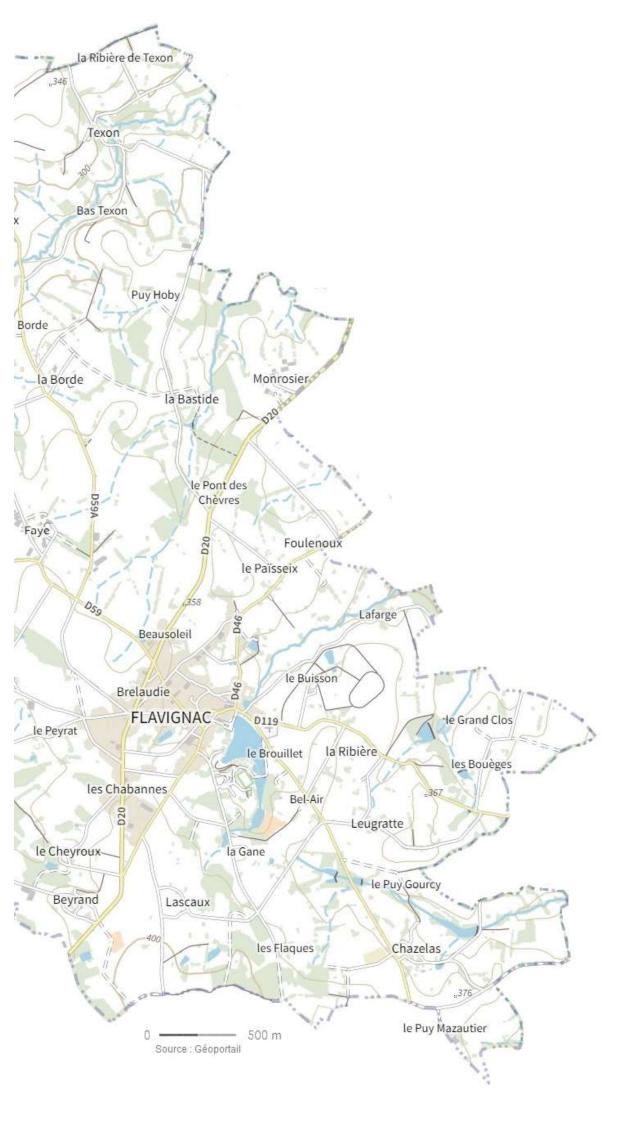


#### **SAINTE-CATHERINE**

Ce village s'appelait autrefois La Combe. Il doit son nom moderne à la fondation par le seigneur des Cars, très probablement dans le courant du 15<sup>e</sup> siècle, d'une modeste chapelle consacrée à sainte Catherine. La Combe désigne une petite dépression, un pli de terrain, un vallon... Au 17e siècle, le village parait constitué de deux groupes d'habitations : La Combe au sud et Sainte-Catherine-Loubarrié au nord dans lequel se trouvait la petite chapelle. Loubarrié est la forme de langue limousine du toponyme fréquent en Limousin «Le Barri» qui désigne un faubourg, ou un quartier en limite d'une agglomération. On peut en déduire que la chapelle fut construite dans un écart de La Combe ou qu'elle en a généré une extension. Au début du 18e siècle, La Combe prend le nom de « La Combe Sainte-Catherine », le nom « Sainte-Catherine », seul, finissant par s'imposer dès la deuxième moitié du siècle. La chapelle qui existait encore au début du 19e siècle (ancien cadastre) fut semble-t-il détruite quelques décennies plus tard.







#### MOTS-MÊLÉS VILLAGES ET LIEUX-DITS FLAVIGNACOIS (ACTUELS ET DISPARUS)

S	Ε	L	L	0	R	G	S	Ε	D	N	I	L	U	0	M	Α	Χ	L	В	W	Υ	М	С	Ε	D	Α	R	R	Ε	Т	Α	L	D	S
Ε	L	L	Ε	D	Α	R	Р	Α	L	В	S	Е	L	0	R	Ε	S	S	U	В	Х	0	Α	N	0	L	Z	N	L	Α	М	Α	Ε	Ε
L	J	Е	S	С	Х	T	Ε	S	S	T	Α	Р	Ε	L	ı	D	М	Р	Н	L	Q	N	Κ	T	G	М	F	R	Е	S	Ε	R	S	ı
L	Е	S	L	Α	N	D	Е	S	D	Е	В	U	S	S	Е	R	0	L	L	Ε	S	R	F	R	М	0	Е	N	S	S	٧	I	L	R
0	Κ	С	Α	М	0	U	L	I	N	D	Ε	Υ	٧	Ε	Α	U	U	G	Α	S	0	0	Н	Е	Α	٧	I	L	С	Ε	J	В	Е	Ε
R	М	Н	N	Т	L	Ε	R	Ε	ı	В	ı	R	Α	L	U	M	L	L	S	С	R	S	N	Н	S	Κ	0	Е	Н	С	Р	T	М	L
Υ	N	Α	D	Р	0	Z	Ε	N	ı	Α	М	Ε	L	Р	J	С	ı	Р	С	Н	G	I	Q	Т	G	Α	R	С	0	Ε	S	Е	Α	ı
Ε	Х	В	Ε	U	Т	W	Υ	Н	٧	S	I	N	Ε	U	В	Ε	N	Т	Α	Ε	S	Ε	R	Α	0	S	S	L	U	D	Q	R	S	U
В	U	Α	T	Υ	G	Q	٧	U	Κ	R	W	0	Т	X	W	S	N	М	U	Υ	Α	R	D	С	U	Ε	С	0	Е	Ε	X	Е	D	Т
Ε	Υ	Ν	Т	G	L	S	0	L	С	S	D	Ν	Α	R	G	S	Ε	L	X	R	В	S	Ζ	Е	D	Ν	Α	S	Т	٧	В	D	U	S
R	ı	Ν	Ε	0	Α	Н	С	F	S	В	G	F	N	Α	Е	Α	U	Ε	Z	0	D	Т	С	Т	ı	N	M	D	Т	U	Υ	Е	С	Ε
Α	D	Е	S	U	В	Т	Ν	Α	٧	L	В	М	G	Υ	U	Т	F	Р	С	U	X	Ν	Ν	Ν	Ε	Е	0	Ε	Е	Ε	Ε	Т	Н	L
L	Е	S	В	R	0	U	S	S	Ε	S	٧	Z	I	S	J	Υ	0	U	W	Χ	Ε	0	D	I	R	R	U	Q	S	N	D	Е	Α	U
J	С	Е	D	С	R	Ε	ı	D	U	Α	В	М	Α	L	F	K	D	Υ	G	٧	Р	M	L	Α	Н	Α	L	U	L	N	Α	Χ	M	I
R	Ν	В	Q	Υ	D	Р	S	Α	В	Ε	R	ı	Т	Z	Е	Н	С	М	0	Ε	0	S	Е	S	N	G	ı	ı	М	0	R	0	Р	L
N	Ο	Χ	Ε	Т	Е	D	Е	٧	U	Ε	N	N	0	S	ı	Α	М	Α	L	Т	U	D	S	Т	U	S	N	N	Е	S	T	N	S	Е
S	Х	Α	Т	М	Z	L	Α	N	Α	Т	ı	0	N	L	L	U	L	Z	С	Т	Υ	N	В	С	K	Е	D	S	٧	ı	S	J	W	S
F	Е	В	Α	Ε	Α	В	L	Α	F	Α	R	G	Ε	Z	Α	ı	Р	Ε	Ε	Α	Α	Α	Ο	Н	Υ	L	Е	Α	Х	Α	Ε	F	Н	F
N	Т	Υ	0	Z	Т	Υ	В	0	Н	Υ	U	Р	X	Р	В	Ε	L	Α	ı	R	L	R	U	Α	Q	G	L	С	J	М	Ε	R	K	L
С	S	G	В	D	٧	Н	R	Е	R	С	Ε	В	R	ı	Α	Т	F	U	L	G	0	G	Е	Z	R	W	Α	Н	Е	Α	Т	L	I	Α
S	Α	R	Ε	ı	Т	Т	U	0	G	Υ	Ε	R	Т	Α	S	Q	D	Т	Α	U	U	S	G	Е	Ε	٧	М	0	ı	L	ı	Н	S	С
Е	В	U	Υ	Α	U	W	N	В	R	Α	Ε	Α	M	С	Т	W	L	ı	D	Ε	В	Е	Е	L	D	Х	В	K	Т	N	Т	0	J	Q
N	0	В	R	N	D	S	S	Α	U	ı	R	В	Е	R	ı	Υ	S	Е	ı	L	F	L	S	Α	Α	Р	Α	Е	Α	R	Е	Р	Z	U
N	٧	Р	Α	С	Q	Α	Т	S	L	W	L	R	Ε	G	D	Х	F	R	٧	U	Z	Υ	F	S	N	Υ	U	G	L	Z	Р	ı	Α	Ε
Е	U	Т	N	U	С	K	0	L	M	L	D	G	В	R	Е	L	Α	U	D	ı	Ε	S	Q	Н	G	Т	D	S	Α	U	Α	Т	D	S
L	Α	С	D	N	J	L	ı	Е	ı	D	U	Α	В	М	Α	L	Е	D	Е	٧	U	Е	N	N	0	S	I	Α	М	Α	L	Α	٧	В
Α	Е	Z	Α	X	Е	Α	D	Υ	N	Е	D	R	0	В	Α	L	Е	D	N	ı	L	U	0	М	Р	Х	Е	J	Α	W	R	L	Е	I
Р	٧	N	Q	ı	٧	S	R	ı	R	M	Н	Q	ı	L	0	S	Е	N	ı	Α	Т	N	0	F	S	Е	L	Н	L	Т	М	N	F	M
S	Υ	Α	L	Α	L	Α	M	Α	ı	S	0	N	N	Е	U	٧	Е	D	Е	В	U	S	S	Е	R	0	L	Ε	S	W	T	Е	Α	0
Ε	Ε	J	С	В	0	N	ı	J	С	Е	Р	Н	D	F	0	U	L	Е	N	0	U	Х	Ε	G	Z	F	Υ	Е	0	F	N	K	Υ	L
L	K	Ε	G	Р	S	G	Н	Т	Е	ı	D	U	Α	В	М	Α	L	Е	Т	ı	T	Ε	Р	Α	L	G	L	Н	N	Α	U	٧	Е	N
K	L	M	Р	L	N	Α	Q	M	S	Ε	N	I	M	Α	D	N	0	С	S	Ε	L	I	N	T	Ε	L	U	0	G	Ε	L	0	K	0
Т	I	S	D	F	R	٧	L	Ε	В	U	ı	S	S	0	N	С	Н	Α	Т	Ε	Α	U	G	Α	ı	L	L	Α	R	D	Q	U	Р	X
L	Ε	В	R	0	U	I	L	L	Ε	Т	R	S	Ε	R	R	Ε	ı	Р	Ε	D	X	I	0	R	С	Α	L	٧	K	Т	X	J	L	Ε
U	J	С	Е	٧	В	Т	Α	X	U	0	G	N	I	Α	М	S	Ε	D	N	ı	L	U	0	М	W	С	Е	S	S	Α	G	U	Ε	Т

Bas-Texon La Bastide Beausoleil Belair Beyrand La Borde Les Bouèges Brelaudie Briat Le Brouillet Les Brousses Le Buisson Busseroles Le Cavaillier Cessat Cessaguet Les Chabannes Château-Gaillard Chazelas Les Cheyroux Chez Tirebas

Basgros

Le Clos de Quinsac Les Condamines La Croix de Pierre L'Estrade L'Etang Eygouttiéras Eynanças Eyveau La Farge Faye Les Flacques Les Fontaines Foulenoux La Gane Les Garennes Le Goulet Les Grands Clos

Les Chouettes

Les Grands Monts Hameau Saint-Fortunat Lambaudie

Les Landes de Busserolles

Les Landettes Lascaux Leugratte Le Maine

La Maison Neuve de Busseroles La Maison Neuve de Cessat La Maison Neuve de Lambaudie La Maison Neuve de Texon

La Malatie Le Mas du Champ Masgoudier Monrosier Moulin d'Eyveau Moulin des Grolles Moulin de Laborde Moulin de Lambaudie Moulin des Maingoux Moulin de la Rebeyrolle

Moulin Neuf La Nation Le Païsseix

Les Palennes La Petite Lambaudie La Petite Estrade Le Peyrat

Pognade Le Pont des Chèvres

Pouvalou La Pradelle Puy Gourcy Puy Hoby Le Puymazeautier Le Puyrenon La Rebeyrolle La Ribière

La Ribière de Texon Sainte-Catherine La Terrade Texon Tivagnas Les Tuileries Vidalie



Par leur dynamisme, les associations améliorent le cadre de vie des habitants et participent, pour beaucoup d'entre elles, à l'animation de la vie locale. Les adhérents et bénévoles faisant partie des moteurs essentiels à leur bon fonctionnement, celles-ci sont en recherche constante de nouveaux membres.

Dans ce contexte de pandémie, cette année encore, la plupart des associations n'ont pas pu proposer leurs activités habituelles.

#### **ASSOCIATIONS GÉNÉRALISTES**

#### **FLAVIGNAC LOISIRS**

Présidente : Agnès Lafarge, 5 rue Michelet 05 55 39 12 11

L'année 2021 a été troublée par le confinement. Toutefois, nous avons essayé de maintenir le lien social, tout en respectant les gestes barrière. En effet, par groupe de 6 personnes maximum, nous avons fait des petites parties de loto à domicile, surtout auprès des dames seules. Enfin, et à notre plus grand plaisir, nous avons pu faire le traditionnel déjeuner du 14 juillet qui s'est tenu dans la nouvelle salle du Saint-Fortunat.

Le pique-nique de l'été a eu lieu mardi 3 août à la salle du 3<sup>ème</sup> Age. Comme à l'habitude, ce sont les membres du bureau qui ont préparé le buffet. Qu'ils en soient remerciés!

Enfin les activités habituelles du club ont repris. Avec joie, nous constatons une grande augmentation de fréquentation de la belote le mercredi. Nous accueillons des beloteurs d'Aixe-sur-Vienne, Châlus, Bussière-Galant, Gorre, Saint-Laurent-sur-Gorre ....



Le petit loto rassemble de plus en plus de joueurs les premier et troisième mardis du mois. Les lots sont modestes, boîte de sardines ou coquillettes.

Peu importe! Les joueurs sont heureux de passer un après-midi ensemble. La présidente se réjouit du succès grandissant de ces activités.

Le repas festif de fin d'année a eu lieu le dimanche 28 novembre avec plus de 50 convives.

#### LES COPAINS D'EYNANÇAS

Présidente : Nicole Gourcerol, 4 A rue des Sœurs de la

Rivière, 87000 Limoges

06 81 60 48 97 - nicolegource870@gmail.com

Fidèles à leurs habitudes, Les Copains d'Eynanças se sont retrouvés le 18 novembre 2021, toujours dans la bonne humeur après deux années sans rendez-vous. Le restaurant Le Saint-Laurent à Saint-Laurent-sur-Gorre les a accueillis dans les meilleures conditions sanitaires avec un repas particulièrement soigné.



Lors de l'Assemblée Générale, la Présidente Nicole Gourcerol a remercié les 29 participants et regretté l'absence de projets due essentiellement aux conditions sanitaires actuelles. La Trésorière Marie-Thérèse Hélier a fait un commentaire des comptes qui n'ont appelé aucune observation. Elles ont proposé que la cotisation annuelle reste fixée à 10 €.

Aucune nouvelle candidature ne se manifestant, les membres du Conseil d'Administration ont été reconduits à l'unanimité pour une nouvelle période de 3 ans :

Présidente : Nicole Gourcerol Vice-Président : Alain Gourinchas Trésorière : Marie-Thérèse Hélier Secrétaire : Jacqueline Glénisson

#### **LES CARRIOLES**

Contact:

07 67 93 72 95 - lescarrioles@gmail.com

#### FESTIVAL LES CARRIOLES, UN GRAND MERCI!

Nous l'avons fait ce festival, nous les avons fêtés ces 10 ans des Carrioles ... ! Avec des artistes tous présents et presque tous les exposants, et des super bénévoles Nous en sommes très heureux, même si la pression des conditions sanitaires, d'un nouveau lieu et une météo capricieuse nous ont donné quelques sueurs froides.

L'équipe des Carrioles remercie très chaleureusement la Commune de Flavignac et ses habitants pour l'accueil au pied levé de notre festival. En cette période de crise complexe, ce fut une bonne dose de baume au cœur pour tout le monde, bénévoles, artistes, exposants, visiteurs...



Parmi les moments forts, nous retenons : l'animation « Jeux music'eaux » pour expérimenter instruments fabriqués à partir d'objets de récup', le spectacle « Les balles populaires » dans l'intimité du jongleur poète Gorky, la déambulation et le concert de la Fanfare Tarace Boulba, la performance de l'hommeorchestre Balaphonik et le spectacle Jungle Five présenté par les Five Foot Fingers particulièrement apprécié par un public très nombreux! Bravo aussi aux artisans qui ont proposé des ateliers (origami, land art, teinture végétale, écriture), aux conteuses et aux paysans producteurs qui portent les saveurs de notre territoire.

Les retours positifs que nous avons reçus ont récompensé les efforts fournis pour tenir à bout de bras cette édition particulière, chère à nos cœurs...



Une spéciale dédicace et un grand merci à Monsieur le Maire, Christian Desroche et ses adjoints, à Nora et Alain Schneider et, bien sûr, à tous les bénévoles, anciens et nouveaux, sans qui rien n'aurait été possible.

L'équipe se remet en selle pour préparer l'édition 2022. Si des personnes souhaitent nous rejoindre dans cette nouvelle aventure, elles sont les bienvenues : lescarrioles@gmail.com

#### **FESTIVAL LES CARRIOLES 2022:**

Rendez-vous les 5, 6 et 7 Août à Flavignac

#### **COMITÉ DE JUMELAGE**

Co-présidents : Mickaël Bourdolle, La Terrade et Eric Coussy, 43 avenue Jean Jaurès 06 22 91 58 01 ou 05 55 36 08 32

Des mesures très restrictives ont été imposées en Allemagne en raison de la pandémie. Cette année, le marché de Noël de Dietenhofen était donc très réduit en nombre d'exposants. C'est pour cette raison que le Comité de jumelage a annulé le voyage prévu. Un échange de colis entre les familles a pu se faire par l'intermédiaire d'un transporteur.

En 2022, nous sommes invités à célébrer le 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux communes. Cet événement est programmé les 18 et 19 Juin à Dietenhofen. Nous souhaitons que la situation sanitaire s'améliore pour que ce déplacement se déroule dans les meilleures conditions.

Deux dates à retenir (sous réserve) :

Dimanche 6 février : concours de belote à partir de 14h à la salle des fêtes.

Samedi 12 mars : soirée choucroute à partir de 19h à la salle des fêtes.

#### **ASSOCIATIONS SPORTIVES**

#### UNION CYCLISTE DE FLAVIGNAC

Président : René Paraud, 18 rue Jean Rateau 05 55 39 15 81

La 26ème édition de la Fête du Cidre, le dimanche 17 octobre 2021, fut une journée exceptionnelle. Après l'annulation en 2020 à cause de la pandémie, c'est une édition 2021 qui restera comme une grande réussite. Il y avait foule pour accéder au stand de vente de cidre, des exposants ravis, une prairie totalement envahie par le vide-greniers et un restaurateur heureux d'avoir pu proposer des menus de produits régionaux : le patron du Saint-Fortunat présent pour la première fois à cette fête. C'est cela la fête du cidre, c'est cela que toutes les personnes présentes étaient venues chercher.



Mais les perspectives pour 2022 restent sportives :

- dimanche 20 février : randonnée VTT et pédestre Les Feuillardiers à Flavignac
- samedi 19 mars : demi-journée cyclo route à Flavignac
- dimanche 17 avril : la Citoyenne compétition VTT et rando pédestre à Rilhac-Lastours

Merci à toutes et tous et à bientôt pour vivre ensemble d'autres aventures !

#### TTFL TENNIS DE TABLE FLAVI LOISIRS

Président : Éric Dal, 1 Le Moulin des Graules 05 55 36 95 34

Pratique du tennis de table loisir, à partir de 12 ans, 3 soirées par semaine (lundi, mardi, vendredi à partir de 19h00) à la salle des associations située place du 8 mai 1945 (près de la mairie).

## CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT-FORTUNAT

Présidente : Marie-Hélène Mazabraud, 45 rue Pasteur 06 77 66 87 22 - vmh.mazabraud@gmail.com

L'association de Gymnastique Volontaire de Flavignac a repris ses activités le 9 septembre 2021. Les adhérents sont revenus nombreux et motivés. Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Flavignac le lundi soir de 20h30 à 21h30 avec Catherine où six hommes sont présents et le jeudi après-midi de 15h15 à 16h15 avec Carmen. Une marche d'une heure est organisée avant le cours du jeudi pour ceux qui le désirent.



Un atelier équilibre a été mis en place le 1<sup>er</sup> décembre de 14h à 15h à la salle des fêtes de Flavignac pour les adhérents ou toutes nouvelles personnes qui souhaiteraient y participer (atelier de 12 séances sur 3 ou 4 mois).

Une randonnée pédestre sera organisée au mois de mai. La date n'est pas encore fixée.

Une balade historique animée par Jean François Boyer, historien, aura lieu au printemps.

Le cinéma a repris à la salle des fêtes avec 3 films en 2021 : « La fine fleur », « Là où le temps s'est arrêté » et « Les trésors du petit Nicolas ». Un film est projeté à 20h30 tous les 2èmes mercredis du mois.

Tout au long de l'année, nous essayons d'avoir des moments conviviaux. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents et futurs adhérents : une bonne saison 2022, une bonne santé physique et mentale grâce à la Gym!

#### **ASSOCIATIONS DANSES / CHANTS**

#### **CADANSES FOLK**

Contact:

06 42 05 32 97 - cadansesfolk@laposte.net

#### Et si nous sortions danser?

Vous ne connaissez pas la danse traditionnelle ? Alors si vous êtes curieux, si vous aimez danser, vous amuser entre amis, venez découvrir Cadanses Folk.



Cette association s'est donné pour mission de faire connaître et apprécier les danses et musiques traditionnelles : mazurkas, polkas, scottish, valses, bourrées à 2 ou 3 temps, cercles, sautières...

Depuis plus de 20 ans, l'association accueille nombre de danseurs débutants ou confirmés, un mardi sur deux de 20h30 à 22h30 dans la salle des fêtes de Flavignac. Un temps est d'abord réservé à l'apprentissage de nouveaux pas, de nouvelles figures grâce à la gentillesse, au talent et au savoir de notre animatrice Anne-Marie. Puis un petit bal, où chacun peut s'entraîner et danser, est animé par différents groupes musicaux, par exemple : Nam Li, Tres d'aqui, Les fourmis dans les pieds, Tornarem, La Roulotte...



Tout au long de l'année, des soirées festives sont organisées : repas de Noël, soirée crêpes, petit bal entre amis... Comme chaque année, Cadanses Folk organise un réveillon ouvert à tous le 31 décembre 2021 dans la salle des fêtes de Flavignac. Chacun apporte son repas et le partage avec les autres convives. Cette soirée est aussi une Scène Ouverte : tous les musiciens traditionnels (accordéon diatonique, vielle, cornemuse, violon, clarinette...) sont cordialement invités à jouer et à animer, à tour de rôle ou ensemble, la soirée où chacun festoie et danse dans la bonne humeur en attendant les douze coups de minuit!



Nos ateliers ont repris en septembre ; mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des fêtes, vous serez toujours bien accueillis !

Pour en savoir plus, consultez notre site : http://cadansesfolk.org/

Retrouvez la liste des associations de la Commune sur notre site Internet : https://flavignac.fr/category/associations/

En raison du contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas en mesure de publier l'agenda 2022 des manifestations de la Commune. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet : https://flavignac.fr/ainsi que la rubri que « manifestations » du site de l'Office de tourisme Pays de Nexon et Monts de Châlus : https://tourisme-nexon-chalus.fr/ pour ne manquer aucun rendezvous!



## LES ERREURS DE TRI, VOLONTAIRES OU NON, ONT UN COÛT SUPPORTÉ PAR L'USAGER!

Le centre de recyclage de Limoges Métropole réceptionne et traite les déchets triés de tout le département de la Haute-Vienne.

Depuis quelques semaines il a été constaté, et particulièrement sur notre Communauté de Communes, un taux anormalement élevé d'erreurs de tri.

En effet, certains conteneurs jaunes, dédiés aux emballages plastiques, cartonnés et métalliques, contiennent jusqu'à 50% d'erreurs de tri. Ceci condamne malheureusement tout le contenu à être incinéré et génère des surcoûts importants.

Les masques, les mouchoirs en papier, le sopalin, les couches, les cadavres d'animaux, les jouets en plastique, les piles et batteries au lithium, les casseroles ou bien les poêles... ne sont pas recyclables et ne doivent pas être déposés dans le conteneur jaune.

Or, le coût de traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de 121 € en 2021 contre 58 € de coût de traitement d'une tonne d'emballages recyclables (papiers, emballages et verre).



#### **POLE ENVIRONNEMENT**

## DEPUIS JUILLET 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Pour rappel, la simplification du tri permet aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur jaune. Une seule question est à se poser : **est-ce un emballage ?** 

L'objectif, avec la simplification du tri, est de développer le recyclage des emballages en plastique (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) et des petits emballages métalliques (dosettes, capsules de bouteilles, papiers d'aluminium, petits tubes métalliques et plaquettes de médicaments usagés...) qui n'étaient pas triés avant.

Aujourd'hui, plus de 35 millions de Français sont concernés par l'extension des consignes de tri.

Depuis 1 an d'exploitation, le centre de recyclage a trouvé son rythme de croisière. Les emballages des 450 000 habitants de Limoges Métropole, du département de la Haute-Vienne (SYDED) et d'une partie du département de la Creuse (Evolis 23) y sont réceptionnés pour être triés.

Au total, 16 machines et 110 convoyeurs forment une chaîne d'une longueur cumulée de plus d'1 km, triant les déchets recyclables selon leur forme, leur taille et leur matière.

Combinée à l'effort de tri des usagers, cette automatisation à 90% du tri a permis la hausse du volume de déchets expédiés vers les filières de recyclage et non incinérés à la Centrale Énergie Déchets.

D'ici la fin 2021, 22 500 tonnes de déchets seront réceptionnées au centre de recyclage de Limoges Métropole.

Au regard des dérives observées depuis quelques semaines, les communautés de communes et le SYDED vont mener plusieurs actions de sensibilisation pour répondre aux questions des usagers, rappeler les consignes de tri, mais aussi vraisemblablement intensifier les contrôles.

#### **EN CAS DE DOUTE**

Consultez le site www.syded87.org/fr/consignes-de-tri ou téléchargez l'application Guide du tri de Citeo https://www.consignesdetri.fr ou demandez conseil au SYDED au 05 55 12 12 87



#### JOURS DE COLLECTE DES PRINCIPAUX SECTEURS (en cas de doute ou si vous ne retinavez pas votre secteus, contactez nous au 05 55 78 67 94)

#### **BUSSIÈRE-GALANT**

MARDI SEMAINE NOSE : Les 4 Vents

MERCREIN SEMAINE ROSE: La Chausserie, Le Moulin de Firbeix, Les 4 Boutes

BUSSIÈRE BOURG 1: Av. des Pradelles, Av. du Plan d'eau, Av. Richard Coeur de Lion, Place Ch. de Gaulle, Place 19 mars 62, ...

BUSSIÈRE GARE, ST NICOLAS COURBEFY, SECTEURS SUD / OUEST : Assac, Contentigne, Fayollas, Joffreny, Mandieras, Le Mazet, La Goursaline, Le Fournial, La Petite Rivaille, Le Pinsaud, Le Pont Détruit, Peyrossas...

#### **W VENDREDI SEMAINE ROSE:**

SECTEUR NORD: Aurin, Chambertle, La Gacherie, Lambaudie, Lerodie, Le Roole

BUSSIÈRE BOURG 2 : Rapissat, Av. de Limoges, Lotissement des Vergnes, Rue des Roitelets

SECTEUR EST: Brumas, La Benaudie, Bay, Charbonnier, Les Pradelles, Chateaurenon, La Grange, La Rivaille, Le Grand Bois, Les Borderies, Les Vialles, Montcesseau, Poulinat, Vialotte

#### LES CARS

Les Petites Chevailles, Vaudeix

■ VENOREDI SEMAINE ROSE: BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

Les Borderies

#### CHÂLUS

MARDI SEMAINE ROSE : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

MERCRETH SEMAINE BOSE: Les Boiges, Flavat

SECTEUR SUD : Chareilles, Gouhaud,

La Jaligne, La Tranchardie, Le Lac, Piolet, Le Queroix

#### DOURNAZAC

■ MARIN SEMAINE ROSE: Fargeas

■ MERCREDI SEMAINE ROSE : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

Gouhaud

#### ■ LUNDI SEMAINE ROSE:

SECTEUR EST : Chazelas, La Ribière, Lafarge, Le Buisson, Le Paisseix, Le Pont des Chèvres, Leugratte, Monrosier, Route de Rilhac, Rue Brouillet, Rue de la Petite Ribière

MARCH SENAME JAINS' BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

MARDI SEMAINE ROSE : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ IF IED SEMAINE BOSE : Betour

Chamessouze, Plaud

#### LAVIGNAC

ILLUNDI SEMAINE ROSE: TOUTE LA COMMUNE

**■ LUNDI SEMAINE ROSE : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX** 

## JEUDI SEMAINE ROSE: Bostrichard

SECTEUR SUD : Le Dognon, Mastrimont,

#### Savignac, La Vigne

La Bouenne, La Croix Ste Valérie, Noyeras, La Forêt, Les Moulins, Le Moulin des Moulins

#### IN IFUBI SEMAINE BOSE-

CENTRE BOURG ET SECTEURS NORD / EST : Le Brouillet, Le Courdein, Étano de la Lande, La Grange, Montezol, Le Mas, Le Plantadis, Les Réserves, Sazerat, Varnet:

SECTEUR OUEST: Aixette, Biant, Sallas, Les Gannes

GARE: Av. Jean Jaurés, rue G. Brassens, rue A. Furelaud, rue M. Bastié... SECTEUR SUD: Route de la Meyze, Stade, La Jaye, Lauzet, Les Vanneaux, Valette, Veyrinas, Les Grillères

Bellevue d'Aixette, Bosmarèche, Le Pêcher, Valeix, Walette

#### MARDI SEMAINE ROSE:

SECTEUR SUD: Chez Combes, Gabillou, Les Cimes, Les Ourgeaux, Maitre Antony

SECTEUR NORD: Chenevières, Chez Eymard, Chomas, La Grande Vergne, La Jourdanie / Basse Jourdanie, La Ribière, Le Mas / Moulin du Mas. Puybonnieux, Tirvaillas

**III VENDREDI SEMAINE ROSE: BOURG ET AUTRES HAMEAUX** 

#### RILHAC-LASTOURS

W VENDIEZU SERVANE MUNIC TOUTE LA COMMUNE

#### SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

"Etang Juge, Les Renaudies,

#### Pont de Lafarge

#### UNT-JEAN-LIGOURE

TOUTE LA COMMUNE

SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

MARDI SEMAINE ROSE: Mimolle, Chez Trois Quart

I FUDI SEMAINE ROSE : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

SAINT-PRIEST-LIGOURE

#### MARDI SEMAINE ROSE:

SECTEUR SUD ET OUEST : Boucounour, Freyssinet, l'Hopital, La Bellaudie, La Cour, Route de Janailhac, La Croix d'Hervy, La Jugle, La Ribière, Les Lièvres, Le Bancaud, Le Bois de Bely, Le Fraisseix, Le Vergnot, Les Texonnières, Les Trois Hommes, Masgontier, Pampaly, Puymie, Tourdon, Violezeix

BOURG ET SECTEUR NORD : Babaud, Château Byas, La Côte, La Garenne, La Plagne, Lageas, Le Goulet, Le Mourier, Le Theil, Leyssenne, Pleinjoubaud

#### Quelques conseils :

- tez votre bec plein pour limiter le nombre de levé
- sent des déchets non recyclables
- tez votre bac la veille au soir du jour de collecte et
- isez à l'entretien de votre bac en le lavant réguli
- Présentez votre hac couvercle fermé, sons tasser les sacs.
- es sacs déposés à côté ou sur le bac ne sont pas collect

#### www.syded87.org



Londi, mercredi, vendredi et samedi: 9h-11h45 / 14h-17h15



**6** 06 20 91 67 21



Du mardi au samedi 9h-11h45 / 14h-17h15

Voie de contournement 06 20 91 21 45

# DESTINATION Pays de Nexon Monts de Châlus

### EN CHEMIN VERS 2022

Nouveaux circuits trail et cyclotourisme, déménagement, réalisation de jolies vidéos de Destination entre autres... 2021 a été riche dans la concrétisation de nos projets et 2022 s'annonce tout aussi belle. À l'Office de Tourisme, toute l'équipe reste mobilisée pour construire avec nos partenaires touristiques, nos associations et toutes celles et ceux qui font la beauté de notre destination une année forte en événements, en loisirs et en découvertes pour vous, habitants et ambassadeurs, et pour les vacanciers qui viendront séjourner en Pays de Nexon - Monts de Châlus.

#### EN IMAGES...



5 jours de tournage en juin et août 2021 à sillonner notre territoire de Saint-Jean-Ligoure à Dournazac en passant par Nexon, les Cars... À suivre la course du soleil pour capter les plus belles images de l'aube au crépuscule. Le résultat? Une jolie vidéo promotionnelle sensitive de notre destination, disponible dès à présent sur nos réseaux sociaux, notre site Internet, mais aussi cinq formats courts thématiques que nous vous invitons à découvrir sur notre site Internet et sur nos réseaux sociaux. Et parce que vous êtes nos meilleurs ambassadeurs, n'hésitez pas à en parler et à les partager sans limites.

#### EN LIGNE ...

Retrouvez en un clic toute l'actualité de votre destination sur notre site www.tourisme-nexon-chalus.fr. Vous y retrouverez de façon claire vos rendez-vous immanquables, vos actualités de dernière minute, des idées de sorties, de visites... Pratique, rapide, à vos clics!

#### Les immanguables | TOURISME



#### LA PETITE DERNIÈRE

Entrez, entrez! Bienvenue dans notre nouvelle espace d'accueil, 6 bis Place de la République pour découvrir Le Coin Des Artistes. Pour l'inaugurer nous aurons le plaisir et l'honneur d'accueillir jusqu'au 31 mars 2022 Gabalsan, créatrice nexonnaise de décoration, textiles et accessoires à l'univers vintage et naturel, ainsi que « Les Plumes S'envolent » ; bijoux et décorations réalisées avec de superbes plumes naturelles et colorées.

On y vient quand ? Pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.





### ET SA GRANDE SOEUR

Incontournable quand on veut offrir ou s' offrir de bons produits locaux; notre boutique à Châlus. Ne manquez pas jusqu'au 29 janvier la spéciale Féerie de Noël. Des douceurs sucrées et salées, de l'artisanat, de la déco, de jolis livres pour petits et grands afin de prolonger le plaisir de la magie des

Le shopping en ligne c'est toute l'année, pensez-y! Retrouvez le meilleur de la boutique sur notre site internet. Faites vos achats confortablement installés chez vous et nous préparons votre commande.

#### Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus

T. 05 55 58 28 44

tourisme@ paysdenexon-montsdechalus.fr www.tourisme-nexon-chalus.fr

RETROUVONS-NOUS AUSSI SUR ...



#tourismepaysnexonchalus



Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus

#### LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE A DOMICILE DU CIAS

Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :

- √ L'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- ✓ La préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- √ Vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...),
- ✓ Un accompagnement dans les déplacements (à domicile ou en établissement),
- ✓ La garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- ✓ L'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien,

Vous recherchez un emploi d'aide à domicile ? contactez le service mandataire d'aide a domicile 205 55 36 07 98





#### **ACCUEILS DE LOISIRS**

Les accueils de loisirs intercommunaux proposent durant les vacances scolaires et les mercredis des activités riches et variées à vos enfants.

Cet été, à Bouge tes Loulous, de multiples activités ont été proposées. **2** 05 55 36 07 98







#### LES RAM DEVIENNENT DES RPE

Pour mieux correspondre aux missions qui leur sont confiées, les Relais Assistants Maternels (RAM), changent d'appellation pour Relais Petite Enfance (RPE).

Ce service s'adresse de la même manière aux assistants maternels, aux parents et futurs parents employeurs et gardes à domiciles. **206 33 65 85 75** 



#### **RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES**

Un tout nouveau service dans votre réseau de médiathèques intercommunales !

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, un fonds de JEUX est à votre disposition à l'emprunt.

Ce ne sont pas moins de 150 jeux qui sont mis à votre disposition! Des jeux pour tous et pour tous les âges!

Pour toute la famille, du plus petit au plus grand!

Allant de l'incontournable « Times Up ! » en passant par le désopilant « jeu du Prince de Motordu » jusqu'au chantant « Shabadabada », il y en a pour tous les goûts !



A raison de 2 JEUX PAR FAMILLE pour 3 SEMAINES, voilà de quoi égayer les longues soirées d'hiver et les week-ends pluvieux !

Retrouvez tous les jeux disponibles à l'emprunt sur le catalogue en ligne de vos médiathèques, dans l'onglet JEUX DE SOCIETE : mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

Jeux d'ambiance, coopératifs, de réflexion, jouez comme vous aimez entre amis ou en famille, partagez un bon moment.

ALORS, FAITES VOS JEUX!

Et pas de mauvais perdant!

**Bibliothécaire: Aurélie Giry** 

------

05 55 36 09 48

Mercredi : 14 h > 18h Vendredi : 16h > 18 h Samedi : 14 h > 17 h



Regroupant 4 Communautés de Communes (\*), l'association « Châtaigneraie Limousine » intervient sur 42 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne.

Elle accompagne des projets au service de son territoire, dans de multiples domaines : habitat et centres-bourgs, services, tourisme et loisirs accessibles, sports de nature, économie et emploi, culture et patrimoine...

Elle initie aussi des réflexions sur des sujets qui touchent le quotidien des habitants.

En 2020 et 2021, un important travail a été réalisé sur les problèmes de mobilité. L'objectif était de voir comment réduire la dépendance à la voiture pour se déplacer en développant des alternatives comme le covoiturage, l'usage du vélo, ou la mise en place de transport à la demande.



Par ailleurs, pour lever les freins à l'emploi, la Châtaigneraie Limousine fait partie de la plateforme mobilité 87 et assure la location (sous conditions) de véhicules 2 ou 4 roues pour des personnes en insertion.

#### Focus sur son Conseil de développement

Le Conseil de développement de la Châtaigneraie Limousine est une passerelle entre élus et citoyens, entre acteurs publics et privés, entre des personnes d'horizons divers. Il permet à des gens de se rencontrer, de réfléchir ensemble et d'être force de propositions.

Vous aussi, participez au développement de votre territoire. Rejoignez notre Conseil de développement!

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Communautés de communes adhérentes.

(\*) Briance Sud Haute-Vienne, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix et Val de Vienne.

Contactez-nous et suivez-nous!

05 55 70 99 40 – contact@chataigneraielimousine.fr Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr

Page Facebook : @chataigneraielimousine



#### LAS ABELHAS DAU PARC!

Nos 1001 abeilles sauvages sont les championnes de la pollinisation en France, grâce à leur incroyable diversité! De toutes les tailles et de toutes les couleurs, nos abeilles sauvages récoltent le pollen au moyen de brosses à pollen placées à des endroits stratégiques de leur anatomie.

Solitaires ou sociales comme les bourdons, il ne faut pas les confondre avec l'abeille domestique, en effet, nos abeilles sauvages n'ont pas de reines et ne produisent pas de miel. Toutes les ressources récoltées serviront à nourrir les futures jeunes.



Depuis septembre 2021, et pour une durée de 5 ans, le PNR Périgord-Limousin s'est associé avec les 4 autres PNRs de Nouvelle-Aquitaine pour mener des actions de sauvegarde des abeilles sauvages de nos parcs : le LIFE « Wild bees ».

Trois grandes actions seront menées :

- Mieux connaître les abeilles sauvages de nos territoires;
- Améliorer la qualité et multiplier les milieux favorables aux abeilles sauvages;
- Partager les bonnes pratiques aux habitants du parc ainsi qu'aux professionnels.

Pour plus d'informations, venez visiter le site Internet du Parc naturel régional Périgord-Limousin ainsi que le futur site Internet du LIFE « Wild bees » accessible en février 2022.

> Contact au Parc : Manon DESPEAUX, chargée de mission Life Abeilles Sauvages, m.despeaux@pnrpl.com ou 05 53 55 36 00

## MON PARC PERIGORD-LIMOUSIN » L'APPLI DES HABITANTS DU PERIGORD-LIMOUSIN



Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à contacter

Delphine Coudert, chargée de communication touristique et numérique 05 53 55 36 00 / d.coudert@pnrpl.com

Fanny LABROUSSE, chargée de mission Implication des habitants 05 53 55 36 00 / f.labrousse@pnrpl.com

Télécharger l'application "Mon Parc"







Google play



#### Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

contact@mlr87.fr

(

https://www.facebook.com/mlrhv87

#### **(III)**

## INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé Un conseiller référent pour toutes vos démarches

EMPLOI: Techniques de recherche d'emploi; rencontres entreprises et employeurs; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

ORIENTATION: découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION: droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

VIE QUOTIDIENNE: permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières; démarches liées au logement; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

#### Mais aussi ... : Zoom Infos / NOVEMBRE 2021

#### Jeunes 16 à 25 ans # 1 jeune 1 solution







#### LE PARRAINAGE

Pour Booster les Projets et l'Emploi des Jeunes

#### 1 parrain ou 1 marraine, 1 jeune et 1 conseiller !

Des salariés, des chefs d'entreprise, des cadres, des bénévoles...issus de divers secteurs d'activités. Ils s'engagent auprès des jeunes et les accompagnent dans leurs démarches et leur projet professionnel.

#### **Etre parrainé pour:**

- · Mieux connaître le monde de l'entreprise ;
- Échanger sur les métiers, les postes de travail;
- · Améliorer la confiance en soi ;
- · Étre conseillé sur le CV, les lettres, les entretiens d'embauche
- · Partager des expériences et des projets ;
- Développer des relations professionnelles ...

05 55 70 45 74

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne : + d'infos au 05 55 70 45 74

#### La Mission Locale Rurale ... Proche de chez vous... Contactez-nous !!!

Salle des permanences - Rue Salvador Allende - 87230 CHALUS - 

© 05.55.70.45.74

2ème et 4ème Mardi matin

4 antennes - 24 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges) Une équipe de 36 professionnels et des services gratuits.



#### Section FNATH de CHALUS

Chez Madame Michelle PETINON
Présidente
11 Fayollas
87230 BUSSIERE GALANT

205 55 78 54 64

#### La FNATH 87

une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents. 3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).



Bénéficiez-vous bien de tous vos droits?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

Les bénévoles de la section FNATH 87 à CHALUS
Michelle PETINON
présidente de la section
05 55 78 54 64
Marylène SAINT CLAIR
trésorière de la section
05 55 78 60 41

Le groupement départemental FNATH 87 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 6 Avenue du Président Sadi Carnot 87350 PANAZOL 05 55 34 48 97 fnath.87@orange.fr

www.fnath87.org

#### Avis aux nouveaux habitants

Depuis de nombreuses années, la mairie offre à tous les nouveaux habitants un dossier d'accueil destiné à faciliter leur installation dans la Commune. Celui-ci comprend le plan guide de la Commune, la liste de tous les numéros et adresses utiles, l'organisation du Conseil municipal et des services municipaux, de l'école, des différentes régies, etc. Il inclut également la liste de tous les commerçants, artisans et professionnels de la Commune ainsi que les coordonnées et une brève présentation des associations locales.

Il comprend aussi des renseignements pratiques concernant, par exemple, l'inscription sur la liste électorale, le dépôt de permis de construire, etc.

Autant de renseignements susceptibles d'éviter des pertes de temps en recherches inutiles. Si vous êtes nouvellement arrivés dans la Commune, nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de mairie pour retirer gratuitement votre dossier d'accueil.









#### **NAISSANCES**

Tiako AOUBALI BARUSSAUD le 13 septembre à Limoges
Jadon, Owen CONJAUD le 18 août à Limoges
Mahëlya, Alice GALY le 3 janvier à Limoges
Arthur, Cédric, Jérémy GROS le 29 août à Limoges
Victoire GUILLOU le 24 décembre à Limoges
Mathis GUYONNAUD le 23 septembre à Limoges
Margaux LECHARBONNIER le 24 janvier à Limoges
Soan MADRONET le 26 juillet à Limoges

#### **MARIAGE**

Nicolas, Romain POUYADOUX et Aurélie Madeleine FOUGERAT le 28 août

#### DÉCÈS

Pierre, André BETHOULE le 17 mars (transcription)

Léonie BOYER veuve FRUGIER le 21 novembre

Yvonne CHAUPRADE veuve DAURIAT le 23 mai (transcription)

Marcel, Pierre DESBORDES le 17 octobre (maison de retraite La Tour-Blanche)

Jacqueline Germaine DESCHARLES veuve MÉNICOT le 27 novembre

Marguerite Marie Louise FOMPEYRINE veuve MOURGUET le 26 mai (maison de retraite Châlus)

Martial, Emile FORGERONT le 30 novembre

René Désiré François GRANET le 19 décembre

Lucienne, Marie LASPOUGEAS épouse GRANET le 24 juillet (transcription)

Solange PARINET veuve CHAZELAS le 17 janvier (maison de retraite Châlus)

Yvette Blanche VEYRETOU veuve SAVARY le 25 novembre (transcription)



#### **MAIRIE**

Mairie de Flavignac 87230 Flavignac 05 55 39 11 14 mairie-flavignac@wanadoo.fr www.flavignac.fr

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi: 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi: 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi: 9h - 12h

Le secrétariat est fermé tous les samedis suivant un Conseil municipal.

Attention ces horaires sont susceptibles de modifications. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

#### **PERMANENCE DU MAIRE**

Christian DESROCHE:

lundi après-midi et mercredi

matin sur RDV.

#### **PERMANENCES DES ADJOINTS**

Patrick PRECIGOUT: samedi matin sur RDV.

Claudine PRADIER:

mercredi après-midi sur RDV.

François GAYOT : samedi matin sur RDV.

Caroline DUPEYROUX : mercredi matin sur RVD.

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous ou 05 55 09 80 73 en dehors de cette permanence.

#### **SERVICES**

#### Électricité

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique, contacter les services de ENEDIS au 09 726 750 87.

#### Eau

En cas de fuite ou de problème liés à la distribution d'eau, contacter le Service des Eaux des 3 Rivières au 05 55 04 09 09.

#### Téléphone

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone, contacter votre opérateur.

#### Ordures ménagères

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus au 05 55 78 67 94.

#### Horaires des déchèteries

Mise à jour 15/03/2021 - SYDED

	Châlus	Nexon	St-Martin-le-Vieux
	Les Ganes (D901)	Voie de	ZA de « Bel Air »
	Route d'Oradour	contournement	(D20)
	06 20 91 67 21	06 20 91 21 45	05 55 31 02 11
Lundi	9h-11h45	Fermée	9h-11h45
	14h-17h15		14h-17h15
Mardi	Fermée	9h-11h45	Fermée
		14h-17h15	
Mercredi	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45
	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15
Jeudi	Fermée	9h-11h45	9h-11h45
		14h-17h15	14h-17h15
Vendredi	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45
	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15
Samedi	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45
	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15

Pensez zéro déchet!
Retrouvez toutes les informations du SYDED
05 55 12 12 87

www.syded87.org @syded87